

Réunion de Conseil du mercredi 17 janvier 2018

L'an deux mille dix-sept, le Conseil Municipal de la Commune de Vouhé, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thierry BLAȘZEZYK, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 11 janvier 2018

Présents : BLAȘZEZYK Thierry, BOULERNE Jacqueline, COURDE Bernadette, BERNARD Alain, BROUSSE David, GORCE François, CHEVOLEAU Olivier, DARJO Joele, DAVID Sophie, LE DANNOIS Nadine

Absents excusés : Nicole HELE (CHAMARD)

Absents représentés : Cécile THUREAU - BLUMBERG, Isabelle PROTEAU

Absents : ZAPATA Rudy, GUERAIN Jean Christophe

Secrétaire : DARJO Joele

1- Approbation du compte rendu du 13 décembre 2017

Dans le paragraphe "5.Circulation des poids lourds" à la 3ème ligne il convient de lire "la circulation pour ces véhicules sera autorisée par déviation sur les rues du Moulin Godard, rue de la Gravette, rue de la Laiterie".

Le Conseil approuve à l'unanimité ce compte rendu.

2-Notification subvention de la chaufferie

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu du Département une notification d'accord de subvention pour l'installation de la chaufferie bois pour un montant de 22 828€.

Le dossier de demande de subvention pour la Région Aquitaine sera instruit en commission début Mars 2018.

3- Droit de préemption urbain des références cadastrales B540-589 et 590

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu de Maître Borde Alcide, Notaire à Surgères, une demande de déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble situé 9 rue de la Gravette, en B540589 et 590.

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas user de son droit de préemption sur cet immeuble.

4- Convention de prêt du mini bus avec Anis Sud

Monsieur le Maire informe le conseil que la convention de prêt du mini bus d' Anis Sud offrant un service de déplacement sur Surgères pour nos administrés tous les 1er jeudis du mois n'a pas été renouvelée cette année.

En effet, nous n'avons plus de chauffeur bénévole disponible pour cette sortie mensuelle, ce service de déplacement est donc annulé.

5-Point sur les travaux de l'école

Madame COURDE Bernadette informe le conseil que les classes modulaires en location ont été enlevées le mercredi 10 et le jeudi 11 janvier 2018. Les enfants ont repris le lundi 8 janvier dans les nouvelles classes. Le service du self sera opérationnel dès demain le jeudi 18 janvier 2018.

Des travaux de finition sont à revoir, et des gouttières déjà existantes sont toujours d'actualité.

6-Projets 2018

Monsieur le Maire informe le conseil des différents investissements qui doivent être programmés cette année :

- Suite des travaux de l'école
- La chaufferie bois pour l'école et la salle du club house
- Remplacement du véhicule C15 à prévoir
- Le trottoir devant chez Monsieur VANNEAU et dans la cité de la Chaume Olive à refaire
- Un passage entre le lotissement du Moulin et le Lotissement des Bois du Cerf
- Enfouissement du réseau avant la réfection des routes
- Travaux de la salle des fêtes (déjà prévus en 2017) : réfection de la toiture et installation de la rampe d'accès handicapés.

Monsieur BERNARD Alain informe le conseil qu'il a reçu Monsieur BRUNET Jean Jacques, président de Vouhé en fêtes. L'association sollicite la commune pour une participation financière et bénévole pour sa prochaine animation souhaitée le 13 juillet prochain.

Monsieur le Maire soumet cette proposition à la Commission d'animation.

7- Dénomination de la Route de la Macre

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une construction a été réalisée sur la commune de Vouhé au lieu dit "Blaméré" en limite de la commune de Puyravault.

Sur la commune de Puyravault, cette rue porte le nom de "route de la Macre", il convient dans la continuité de laisser la dénomination de cette rue "route de la Macre" pour la commune de Vouhé.

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve cette proposition.

8-Permanences des élus

Le samedi 20 janvier : Madame DAVID Sophie remplace Monsieur BROUSSE David

Le samedi 27 janvier : Monsieur CHEVOLEAU Olivier

Le samedi 3 février : Madame BOULERNE Jacqueline

Le samedi 10 février : Monsieur GORCE François

9-Prochain conseil

Le prochain conseil municipal est programmé le jeudi 15 février 2018 à 19h30.

10-Questions diverses

- Madame DARJO Joèle informe que la première journée de service du self est prévue demain Jeudi 18 janvier et qu'elle sera présente accompagnée de plusieurs élus.
L'enfant Jules DUPUY n'est inscrit à la cantine que deux jours par semaine.

- Madame COURDE Bernadette a reçu le diplôme de la 1ère fleur, attribuée à la Commune de Vouhé par la Région Nouvelle Aquitaine lors d'une cérémonie officielle le vendredi 19 janvier à Cenon (33) , accompagnée de Monsieur LHOMME Vincent et de Monsieur LECLERCQ Romain (adjoints techniques des espaces verts de la collectivité).
La commune conserve son titre pendant 2 ans soit jusqu'en 2019.

- Madame DAVID Sophie, en l'absence de Madame HELE Nicole, informe du suivi de la procédure des états d'abandon du cimetière. Une réponse au courrier de Monsieur DE LIMUR a été préparée.

Elle informe également que le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) a terminé en novembre les travaux de changement de certains points d'éclairage public, nous attendons la facture pour vérification.

- Monsieur BROUSSE David informe le conseil que la procédure de recensement de la population débute le jeudi 18 janvier 2018, et que les administrés en ont été informés par la distribution d'un tract dans leur boîte aux lettres

L'enregistrement des bulletins individuels et des feuilles de logement seront enregistrés via internet sur l'application de l' INSEE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que notre commune figure dans la liste des communes qui ont à réaliser l'enquête de recensement en 2018, la collecte débutera le 18 janvier 2018 et se terminera le 17 février 2018.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Nomme Madame CHEVOLEAU Cassandre née SANSOUS, en qualité d'agent recenseur

Décide que l'agent recenseur percevra une rémunération sur la base du nombre de dossiers collectés de 1,80€ par bulletin individuel et 1,20€ par feuille de logement. Elle percevra en outre une indemnité calculée sur la base du smic horaire brut pour les frais liés au temps de formation et de déplacement.

Monsieur BROUSSE David informe également que le contrat de service du téléphone mobile de Monsieur LHOMME Vincent doit être changé, et fait les propositions suivantes : soit un forfait de 2 heures d'appel sans internet à 4,99€/mois à la société SOSH ou un forfait de 2 heures par mois sans internet à 2,00€ à la société FREE

Le forfait actuel est de 24,99€/mois pour 2 heures d'appel.

Monsieur BROUSSE doit faire la demande auprès de Monsieur BERTHELOT, responsable de la Bibliothèque concernant l'ordinateur qui est sous utilisé. Il propose de l'installer à la mairie afin d'offrir un service d'accès internet aux habitants de Vouhé.

Monsieur David BROUSSE, Conseiller municipal, présente la proposition de la société CANON.

Cette proposition de location comprend 2000 copies noir et blanc sur une durée de 63 mois pour un montant trimestriel de 290,28 € HT,

Le coût de la copie noir et blanc supplémentaire sera facturé à 0,0042 € HT l'unité (A4), 0,0084 € HT (A3)

le coût de la copie couleur sera facturé à 0,0395 € HT (A4) et 0,079 € HT (A3)

La société CANON propose un contrat de maintenance facturé à l'année pour un montant de 152,00 € HT

Le Conseil après en avoir délibéré, approuve cette proposition, et mandate Monsieur le Maire pour la signature de tous les documents nécessaires à cette transaction.

- Madame BOULERNE Jacqueline informe que Madame MAURIN Sandrine, employée à l'agence postale, a demandé la possibilité de changer ses horaires de travail.

Cette demande n'a pas été accordée, le service postal doit rester ouvert jusqu'à 19 heures.

- Monsieur le Maire informe le conseil que lors de la dernière réunion concernant le PLU IH, la commune doit statuer sur l'emplacement de 5 hectares constructibles supplémentaires, il propose :

ZB 78	8 942 m ²	"Moulin Godard"
AO 405	9 554 m ²	"Moulin Godard"
AO 244	6 520 m ²	"Moulin Godard"
ZI 55	3 540 m ²	"Route Puyravault"
ZI 54	10 020 m ²	"Fief Cleret"
ZI 136	9 043 m ²	"Fief Cléret"
ZI 220	883 m ²	"Fief Cléret"

5 000 m² sont déjà prévus dans la révision ((sur parcelle ZI 54 et 55) et 5 000 m² sont déjà prévus dans la révision (sur parcelle ZB 78) en prévision du futur lotissement communal.

Fin de séance à 22h15

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour copie conforme
Au registre sont les signatures

Vouhé, le mercredi 17 janvier 2018

Le Maire,
Thierry BŁASZCZYK